

Sans surestimer les divergences de points de vue entre W. Liebknecht et E. Sack⁹⁷, force est de constater qu'on se trouve en présence, à propos du religieux à l'école, d'une part de deux analyses sensiblement différentes concernant ce qu'on pourrait appeler son degré de dangerosité politique et morale, et d'autre part de deux stratégies de lutte qu'on ne peut totalement assimiler l'une à l'autre, la première faisant découler la laïcité de l'école de la conquête préalable du pouvoir sur la monarchie, la seconde faisant de la lutte au quotidien pour faire reculer l'emprise religieuse sur l'école (et plus généralement pour combattre son caractère d'« école de classe ») une voie de mobilisation permettant de hâter la chute du régime impérial.

Le problème politique ainsi posé à la social-démocratie allemande resta implicite durant les années difficiles des lois d'exception (1878-1890). Il devait resurgir dès le début des années 1890, et demeurer jusqu'en 1914 l'une des questions d'orientation les plus âprement discutées de la politique scolaire du SPD : on y reviendra donc dans le dernier chapitre de ce travail.

3. RISORGIMENTO ET QUESTION LAÏQUE EN ITALIE (ANNÉES 1850 – 1880)

3.1. Libéralisme d'Etat et libéralisme radical face à la question laïque (1850-1870)

Dans l'Italie des années 1850 le Piémont apparaît comme un foyer libéral, porteur des espoirs unificateurs que la papauté en 1848 avait si cruellement déçus. Une aristocratie dirigeante « éclairée », dont le Comte de Cavour (1810-1861) est le plus remarquable représentant, voit dans la monarchie constitutionnelle reposant sur le suffrage censitaire, c'est-à-dire dans l'alliance politique avec la grande et moyenne bourgeoisie du pays, une voie d'avenir permettant d'éviter à l'Italie la double ornière de l'arriération politique dans laquelle se maintiennent peu ou prou les six autres Etats italiens⁹⁸, et de l'aventure démocratique et révolutionnaire. Le catholicisme reste religion d'Etat (article 1 de la Constitution de 1848) ; mais les gouvernements de Victor-Emmanuel II mettent en œuvre avec succès à partir du début des années 1850 une politique de modernisation prudente des relations Eglise / Etat qui se veut l'application de la célèbre formule « *l'Eglise libre dans l'Etat libre* »⁹⁹. Cette formule représente une rupture avec les politiques d'association / subordination de l'Eglise à l'Etat (josphisme ou gallicanisme, qui opéraient selon la formule « *l'Eglise est dans l'Etat, mais l'Etat n'est pas dans l'Eglise* »¹⁰⁰) ; mais elle n'équivaut pas à une séparation complète, l'Eglise, quoique « libre », demeurant « dans » l'Etat. Cavour, avec l'ensemble du personnel gouvernemental de la monarchie piémontaise, se garde d'ailleurs de toute manifestation d'hostilité envers l'Eglise comme telle. Ce sont surtout les congrégations (les « couvents », dans le langage politique italien) qui sont visées : la suppression d'un certain nombre d'entre elles et l'« *incameramento* » (la nationalisation) de leurs biens, décidée dès le

⁹⁷ On notera que l'éditeur est-allemand des écrits scolaires d'E. Sack, Karl-Heinz Gunther, trouva bon dans son introduction (1960) d'avertir ses lecteurs qu'ils avaient affaire à un pédagogue progressiste sans doute, mais néanmoins incapable de dépasser le point de vue de « *l'idéalisme petit-bourgeois* » (p. 8)...

⁹⁸ L'Italie comprend en 1850, outre le Royaume de Piémont-Sardaigne, les duchés de Parme et de Modène, le Grand-Duché de Toscane, les Etats de l'Eglise, le royaume de Naples et de Sicile (dit « des Deux-Siciles » depuis 1816) ainsi que le royaume de Lombardie-Vénétie, où le poids de l'aristocratie foncière soutenue par l'Eglise est moins accablant, mais qui reste sous la ferme domination autrichienne.

⁹⁹ L'origine de l'expression, rapidement célèbre dès que Cavour la prononce au Parlement de Turin (1856), est contestée. A. C. Jemolo l'attribue au théologien protestant libéral suisse Alexandre Vinet (cf. le chapitre 5), dont l'ouvrage sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat avait influencé les « idéologues » de la monarchie piémontaise, Pier Carlo Boggio (*La chiesa e lo Stato in Piemonte*, 1854) et Mario Minghetti (ancien ministre de Pie IX en 1848, et futur président du conseil du royaume unifié). Mais Montalembert a énergiquement revendiqué la paternité de cette formule.

¹⁰⁰ Expression employée notamment par le juriste gallican Camus à l'Assemblée constituante française lors de la discussion de la Constitution civile du clergé, dont il était un des concepteurs (cf. le chapitre 3).

début des années 1850, est largement soutenue par l'opinion¹⁰¹. La vente de ces biens d'Eglise, c'est-à-dire pour l'essentiel le transfert à la bourgeoisie italienne d'une partie de la richesse foncière du clergé, sera étendue à toute l'Italie au fur et à mesure que se développera le processus d'unification sous l'égide de la monarchie piémontaise entre 1859 et 1870 ; elle attachera durablement au régime ces propriétaires certes favorables à cette sécularisation des propriétés de l'Eglise, mais peu désireux d'ébranler inconsidérément la fidélité religieuse de la masse paysanne du pays¹⁰².

Le Piémont étant le seul Etat italien d'avant l'unification où la presse et le livre peuvent aborder assez librement les questions religieuses (mais non politiques, la propagande républicaine restant interdite), on ne s'étonne pas de voir s'y développer dès les années 1850 une gauche libérale-radical, monarchiste de conviction ou par résignation, mais fermement décidée à pousser de l'avant un gouvernement à la politique ecclésiastique trop timide à ses yeux. Pour ce courant politique, la lutte pour libérer l'Italie de la tutelle idéologique de l'Eglise est le moyen de réaliser à la fois son unification territoriale et sa réintroduction dans le courant moderne de la civilisation européenne. La situation scolaire du pays est l'une des préoccupations centrales de cette aile laïcisatrice, animée par des publicistes, des intellectuels et des hommes politiques dont l'ouvrage de Guido Verucci *L'Italia laica prima e dopo l'unità (1848-1876)* donne une description très suggestive¹⁰³. Deux questions dominent les débats de politique scolaire qu'ils veulent ouvrir devant l'opinion et au Parlement de Turin : la liberté d'enseignement et la lutte contre l'influence catholique sur les écoles du peuple. La première de ces deux questions a pour enjeu, comme en France avant 1848, le droit laissé ou non par l'Etat aux congrégations destinées à l'éducation des élites sociales, les Jésuites en particulier, de développer librement un réseau concurrent de l'enseignement d'Etat (*clericali scuole*). Bernardo Spaventa, philosophe napolitain exilé à Turin, expose dans une série d'articles publiés à partir de 1851 le danger de faire une telle concession aux forces cléricales (le mot commence à être couramment employé), dès lors qu'elles prétendent refuser les libertés modernes et éduquer à l'intolérance¹⁰⁴. Ce point de vue « juridictionnaliste » (voir chapitre 2) en faveur d'un contrôle étroit de l'Etat laïque sur l'enseignement privé est partagé par certains intellectuels hostiles au clergé catholique, tel Aurelio Bianchi Giovini, introducteur en Italie des recherches critiques allemandes sur les origines du christianisme¹⁰⁵. Mais il est loin de faire l'unanimité dans les rangs anticléricaux : Mauro Macchi fait valoir, dans les colonnes de l'hebdomadaire *La Ragione* (La Raison), l'idée selon laquelle il est absurde,

¹⁰¹ La liberté de culte, conquise en 1848 en même temps que l'émancipation des juifs, est illustrée par la création significative d'un institut de théologie protestante (vaudoise) dès 1854, véritable défi à l'intolérance dans un pays déclaré depuis le concile de Trente -terre interdite pour le protestantisme. Les privilèges juridiques de l'Eglise (fors ecclésiastique) sont supprimés en 1851, le mariage civil (non le divorce) est introduit en 1865. Mais le clergé catholique (et lui seul) est salarié par l'Etat.

¹⁰² Relevant « *les oscillations et les contradictions de la politique scolaire de la droite historique et des secteurs dirigeants de la bourgeoisie italienne* », Guido Verucci écrit : « Cette politique fut caractérisée depuis le début par une volonté d'affaiblir, pour des raisons politiques et financières, le pouvoir de l'Eglise, mais jusqu'à un certain point seulement, jusqu'au point où devenait compromise l'influence idéologique de l'Eglise que les hommes de gouvernement de la droite, pour une large part des catholiques, reconnaissaient nécessaire soit pour des motifs religieux, soit pour des motifs de conservation sociale... C'est ce qu'on peut appeler en quelque sorte une « voie prussienne » vers la laïcité » (Guido VERUCCI, *L'Italia laica prima e dopo l'unità (1848-1876)*, Rome, Laterza, 1996 [1re édition 1981], p. 22).

¹⁰³ G. VERUCCI, *op. cit.*, p. 22-40.

¹⁰⁴ Dans cette polémique avec la *Civiltà cattolica* de Rome, Spaventa « exaltait l'esprit du XIXe siècle, dans lequel il voyait le prolongement du siècle précédent, siècle du rationalisme, et proclamait son refus du despotisme spirituel, son indifférence quant aux opinions religieuses de qui intervenait dans la vie politique, sa conception de l'Etat laïque face à l'Eglise » (G. VERUCCI, *op. cit.*, p. 30). Les écrits de Bertrando SPAVENTA contre la revue des jésuites de Rome *Civiltà Cattolica* seront rassemblés par Giovanni Gentile sous le titre *La libertà d'insegnamento. Una polemica di settanta anni fa* (Florence, 1920). Sur Spaventa (1817-1883), l'un des grands représentants de l'« hégélianisme napolitain », et son rôle dans l'histoire de la philosophie rationaliste italienne, voir aussi le chapitre 14, à propos de Labriola et Croce.

¹⁰⁵ Aurelio Bianchi Giovini, directeur des journaux anticléricaux *L'Opinione* (1848-1852) puis *L'Unione* (1853-57), avait fait connaître les recherches allemandes d'histoire biblique à un public italien dès les années 1840 (*Storia degli Ebrei, 1844-1845*) (G. VERRUCI, *op. cit.*, p. 34 et suiv.)

d'un point de vue libéral, de s'opposer à la liberté d'enseignement par peur de donner des armes au cléricisme¹⁰⁶.

L'autre grande question de politique scolaire sur laquelle entend s'exprimer cette aile radicale du libéralisme piémontais est celle de l'enseignement populaire. Même si la situation était à cet égard meilleure au Piémont que dans le reste de l'Italie, le royaume étant tout au moins pourvu depuis 1848 (loi Boncompagni) d'un Ministère de l'Instruction publique¹⁰⁷, les journaux anticléricaux dénoncent l'analphabétisme d'une grande partie de la population adulte des villages et même des villes, le bas niveau de l'enseignement, ainsi que la forte proportion d'ecclésiastiques parmi les maîtres¹⁰⁸. La toute-puissance dans l'enseignement populaire, même au Piémont, d'un clergé largement indifférent à l'arriération culturelle du peuple, et tout à fait hostile à l'enseignement obligatoire¹⁰⁹, est considérée comme l'origine du mal ; et la mise sur pied d'un enseignement moderne pour le peuple, respectueux sans doute des hiérarchies intellectuelles, mais laïcisé quant à sa direction, son contenu programmatique et le statut de ses personnels, est à leurs yeux une priorité de l'Etat. Dans un débat parlementaire de 1856, préparatoire à la future loi de 1859,

le député de la Gauche Alessandro Borella, l'un des rédacteurs de la Gazzetta del popolo, fit observer qu'en déclarant la religion matière d'enseignement dans les écoles publiques, l'Etat risquait d'être en contradiction soit avec les principes de l'Eglise, soit avec les siens propres, étant entendu qu'existait entre l'un et l'autre une absolue contradiction, puisque l'Etat admettait la tolérance religieuse et l'égalité civile, tandis que l'Eglise les niait. Il s'appuyait sur les idées exprimées par Mauro Macchi dans son livre Sulla riforma degli studii Osservazioni, dans lequel ce dernier affirmait que l'enseignement d'une religion particulière dans les écoles publiques était une atteinte à la liberté

¹⁰⁶ G. VERRUCCI, *op. cit.*, p. 29. Mauro Macchi (1818-1880) est une figure marquante du combat démocratique et laïque italien du *Risorgimento*. Il participa à l'insurrection de Milan (mars 1848) avec Carlo Cattaneo (cf. chapitre 7). Collaborateur régulier de *La Ragione* dans les années 1850, bientôt député au Parlement de Turin, il sera dans les deux décennies suivantes l'un des principaux porte-parole de la « gauche laïque » au Parlement national. « Il devint impliqué dans les questions éducatives, et s'occupa activement de la réglementation du travail des enfants ainsi que des droits des femmes » (Frank COPPA, *Dictionary of modern italian History*, Greenwood Press, 1985).

¹⁰⁷ Dans les Etats indépendants du centre et du sud de l'Italie, l'enseignement est en-core entièrement aux mains des congrégations et de l'épiscopat, non seulement dans les Etats pontificaux, mais à Parme, à Modène (congrégation de Saint Philippe de Néri), à Naples où jusqu'en 1860 « le Grand Conseil de l'Université était composé de membres appartenant aux ordres monastiques, et c'était ces ordres qui fournissaient presque tous les maîtres aux écoles primaires L'enseignement secondaire était aux mains des jésuites » (Emile de LAVELEYE, *op. cit.*).

¹⁰⁸ [Sur la base des statistiques officielles] « La Ragione soulignait qu'en 1856 au Piémont se trouvaient encore 3115 maîtres ecclésiastiques contre 2849 maîtres laïques, et que plus de la moitié des écoles étaient dirigées par des ecclésiastiques » (G. VERRUCCI, *op. cit.*, p. 32 ; articles de janvier et février 1858). *La Ragione* explique que, l'enseignement populaire étant entièrement sous la gestion des autorités locales, les communes pauvres avaient tendance, indépendamment de tout critère idéologique, à choisir un maître parmi les membres du clergé, aux prétentions salariales moindres qu'un laïque.

¹⁰⁹ Le clergé italien a maintenu alors plus fermement, semble-t-il, que le clergé français son hostilité à l'obligation scolaire. La *Civiltà cattolica* s'opposait vigoureusement en 1851 à cette mesure « socialiste » ; cf. Jean-Pierre VIALLET *L'Anticléricalisme en Italie (1867-1915)*, thèse soutenue à l'Université de Paris X sous la direction de P. Guiral et R. Rémond, 1993, p. 1213. De nombreux textes rassemblés dans les deux volumes *I periodici popolari del Risorgimento*, édités par Dina BERTINI JOVINE (Milan, Feltrinelli, 1959) témoignent combien l'Eglise était alors perçue par les secteurs avancés du *Risorgimento* comme ennemie à la fois de la liberté et du savoir. Ainsi le périodique *Il Gagliardo* [Le vaillant] du 9 août 1857 publie cette conjugaison politique du verbe croire : « Indicatif présent, première personne du singulier : « Je crois au Saint Esprit et aux baïonnettes autrichiennes » (Le pape)... Troisième personne du singulier : « Il croit aux jésuites, aux Suisses et au bourreau » (Le roi de Naples.) ...Troisième personne du pluriel : « Ils croient à l'ignorance du peuple et au retour de l'inquisition » (Les Frères) » (vol. 2, p. 574). Les rédacteurs de l'enquête ministérielle *Sulle condizioni della pubblica istruzione in Italia* (1865) rencontreront quelques années plus tard « quelques bons maîtres ecclésiastiques [qui] ont parmi leurs principaux et plus puissants ennemis leurs supérieurs ecclésiastiques et pourquoi cela ? Parce qu'ils préfèrent s'occuper de l'instruction du peuple » (province d'Arezzo) (Giorgio CANESTRI, Giuseppe RICUPERATI, *La scuola in Italia dalla legge Casati ad oggi*, Loesher, 1985, p. 63-65).

de conscience ; [Macchi] soutenait la nécessité de séparer nettement l'instruction scientifique et civile à dispenser dans les écoles publiques, de l'instruction religieuse, inconciliable avec la science, que seules devaient dispenser les écoles ecclésiastiques. De même que les écoles de l'Etat devaient être libérées de l'influence cléricale, de même celles de l'Eglise, et les séminaires, devaient être indépendants de l'influence de l'Etat ; absurde était selon Macchi l'enseignement de la théologie dans les universités publiques ¹¹⁰.

La personnalité la plus remarquable peut-être, la plus liée sans doute aux courants de pensée correspondants au nord des Alpes, est cependant celle d'Ausonio Franchi, directeur de *La Ragione* ¹¹¹ dans les années 1850, qui imprime à cette dernière un « *rationalisme plus décidé et combatif* » ¹¹² que celui de la *Gazzetta del Popolo*. L'anticléricalisme de la *Gazzetta*, c'est-à-dire son combat pour ôter à l'Eglise catholique toute influence dans l'Etat et dans l'Ecole publique, était encore soutenu par l'objectif de travailler au retour à un christianisme des « *premiers principes* », « *purifié des scories cléricales* » ¹¹³. Pour Franchi, c'est le christianisme même et, avec lui, toute idée de religion révélée qui ont fait leur temps. Son ouvrage *Le Rationalisme* (publié en français à Bruxelles en 1858) le montre très proche de la conception de la séparation de l'Eglise et de l'Etat d'Edgar Quinet – dont il partage également l'idée selon laquelle « *la religion est l'expression d'un sentiment naturel, d'un instinct, d'un besoin de l'homme* », d'où sa condamnation de l'athéisme, dans des termes similaires à ceux de l'historien français ; mais Franchi, qui vise à ce que « *l'on traduise en langue vulgaire les principes sur lesquels repose la philosophie* », va plus loin que Quinet dans sa critique des dogmes chrétiens. Avec lui, la religion naturelle trouve en Italie un défenseur de premier plan ¹¹⁴.

Les attentes du radicalisme piémontais furent déçues par la loi Casati (13 novembre 1859), qui organise l'ensemble du dispositif scolaire et universitaire du royaume (à cette date, le Piémont-Sardaigne et la Lombardie : une partie des dispositions de cette loi fondatrice restera en vigueur jusqu'à la réforme Gentile de 1923). L'enseignement élémentaire, défini comme deux cycles de deux ans, y est certes déclaré gratuit et obligatoire : mais la charge financière continuant à peser pour l'essentiel sur des communes incapables pour une partie d'entre elles de l'assumer, il ne s'agit là que d'une déclaration de principe. La nomination, la rétribution et la révocation des maîtres (non fonctionnarisés) dépendent toujours du pouvoir communal. Les effectifs sont légalement limités, mais à soixante élèves (écoles à plusieurs classes) voire cent (écoles à classe unique, cas le plus fréquent au village). Et surtout, la religion catholique demeure le fondement idéologique des écoles pour le peuple. Elle figure en première place des matières d'enseignement obligatoire. Le maître est tenu de dispenser histoire sainte et catéchisme, selon un programme arrêté par les autorités départementales de l'éducation en relation avec l'épiscopat, sans pouvoir invoquer de clause de conscience pour s'en dispenser. Le curé de paroisse vérifie en principe tous les six mois le progrès des enfants dans leur connaissance du catéchisme ¹¹⁵.

¹¹⁰ G. VERRUCCI, *op. cit.*, p. 28.

¹¹¹ Ce journal (400 abonnés à sa fondation comme hebdomadaire en 1854, mais dont l'audience accrue lui permet de devenir quotidien en 1858) est présenté par G. Verucci comme un point de référence majeur du « *radicalisme lombard* » du Risorgimento. Son directeur Ausonio Franchi (pseudonyme de Christoforo Bonavino) traduit pour ses lecteurs des œuvres clés de la littérature sécularisatrice allemande (*La Vie de Jésus* de Strauss) ou française (*La lettre sur la situation religieuse et morale de l'Europe* de Quinet). Sa ligne éditoriale est « *alimentée par divers apports culturels au nombre desquels la pensée des Lumières, la gauche hégélienne, les positivismes italien et français, tout particulièrement Littré, les idées de Proudhon, les courants européens de la libre pensée [de sorte que] La Ragione constitue un concentré des idées laïques et rationalistes qui connaîtront une plus large diffusion dans les décennies ultérieures* » (G. VERRUCCI, *op. cit.*, p. 358).

¹¹² *Ibid.*, p. 26.

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ *Le Rationalisme* (Bruxelles et Leipzig, A. Schée, 1858), ouvrage qui ne traite pas de façon spécifique de politique scolaire. La citation est celle d'un article de *La Ragione* du 28 février 1857 (*ibid.*, 54).

¹¹⁵ De larges extraits de la loi sont publiés en particulier par G. CANESTI, *op. cit.*, p. 31-49.

Cette présence forte de l'Église dans le réseau scolaire destiné au peuple contraste fortement avec la relative laïcisation de l'enseignement secondaire payant. Dans les gymnases et les lycées d'Etat la religion n'est pas en effet considérée par la loi Casati comme matière obligatoire, et dépend des règlements locaux. Elle est dispensée non par un enseignant mais par un *directeur spirituel*, cleric nommé par l'autorité civile¹¹⁶. En somme, la loi Casati installe une sorte de laïcisation à deux vitesses : assez largement réalisée pour les couches dominantes, à qui est donnée pleine possibilité de faire éduquer leurs enfants (ou plutôt leurs fils, la loi ne prévoyant pas d'enseignement secondaire féminin public) hors de tout endoctrinement religieux, la laïcisation de l'enseignement est en revanche à peine ébauchée dans les écoles destinées au peuple (seule une dispense d'enseignement religieux est accordée sur demande au père de famille, et encore ne s'agit-il que d'un père désireux d'« *élever son enfant dans une autre religion que la foi catholique* »¹¹⁷, israélite pour l'essentiel). A tous les niveaux, les enseignants se voient imposer silence sur la discussion critique des questions religieuses, même hors de leur enseignement, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à la révocation¹¹⁸. Les facultés de théologie, contrairement au vœu de Macchi, demeurent établissements d'Etat. On le voit, il ne s'agit nullement pour le régime de Victor-Emmanuel de se doter d'une législation de combat face à la papauté, mais d'explorer les voies d'un compromis viable entre Etat et Église laissant à cette dernière de larges possibilités pour maintenir à travers l'école publique son influence sur le peuple¹¹⁹.

Les insurrections de 1859 en Toscane et dans les Etats voisins, la chute du royaume napolitain dont l'armée se désagrège face aux *mille* de Garibaldi portés par l'adhésion populaire (1860) et les plébiscites quasi unanimes en faveur de l'unité italienne conduisent à l'extension rapide de la loi Casati aux territoires ainsi rattachés au royaume. Comme le note Giuseppe Calandra dans un article consacré en 1959 au centenaire de la loi, « *dans l'atmosphère ardente créée en Italie à l'été 1859 et dans les mois suivants, la loi Casati dut apparaître plus révolutionnaire qu'elle ne l'était en réalité* »¹²⁰. Au Risorgimento contrôlé « par en haut » se superposait un « Risorgimento » d'en bas – ou peut-être plusieurs : celui des classes moyennes d'un côté, celui des classes populaires de l'autre¹²¹. L'espoir de

¹¹⁶ Article 19 : « *L'enseignement religieux sera donné [dans les écoles secondaires] par un directeur spirituel nommé par le ministère de l'Instruction publique pour chaque établissement, à charge pour ce dernier de déterminer les modalités de cet enseignement par un règlement* » (articles de la loi Casati publiés par Giorgio CANESTRI et Giuseppe RICUPERATI, *La scuola in Italia dalla legge Casati a oggi*, Loesher, 1985 [recueil de documents], p. 36).

¹¹⁷ Article 374.

L'historienne Tina Tomasi, qui fait remarquer à propos de cet article que « *le cas des athées n'est pas pris en compte* », commente en ces termes cette approche socialement différenciée de la question laïque : « *La loi Casati, en harmonie avec la conception qui veut rendre laïque et rationnelle la formation de la classe dirigeante, mais entend modeler un peuple constitutionnellement immature par l'action conjuguée* » des législateurs, des philosophes et des prêtres « (*selon l'expression de Cuoco*), est le résultat d'un compromis laborieux visant à réduire le monopole éducatif exercé jusqu'alors par l'Église en lui enlevant la formation du citoyen » (TOMASI Tina, « L'insegnamento della religione », *Scuola e Città*, mars 1973, p. 129 ; sur Vincenzo Cuoco, voir le chapitre 4). Ce jugement rejoint celui formulé par Dina BERTONI JOVINE dans son étude classique sur l'histoire de l'éducation populaire en Italie, selon qui la loi Casati « *représenta un pas en avant dans l'extension des programmes [ainsi l'histoire profane introduite en 4e année], mais sans marquer de progrès notable pour ce qui concernait les rapports avec l'Église* » (*La scuola italiana dal 1870 ai nostri giorni*, Rome, Editori Riuniti, 1958, p. 278).

¹¹⁸ L'article 30 considère comme cause de suspension ou de révocation le fait, pour un professeur, « *d'avoir dans son enseignement ou ses écrits mis en doute les vérités sur lesquelles repose l'ordre religieux ou moral* ».

¹¹⁹ Par ailleurs, la loi résolvait la question de la liberté d'enseignement en s'inspirant, comme le déclara Casati lui-même dans sa lettre de présentation de la loi au roi (17 novembre 1859), du modèle allemand (contrôle d'Etat) plutôt que des modèles belge (libre concurrence des deux secteurs) ou anglais (à cette date, pas d'enseignement public).

¹²⁰ Giuseppe CALANDRA, « I rapporti fra Stato e Chiesa nella legge Casati », *I Problemi della pedagogia*, numero speciale dedicato al centenario della legge Casati, L. VOLPICELLI ed., Université de Rome, 1959, p. 122.

¹²¹ Sur la problématique des « *deux Risorgimenti* », l'un populaire, avec pour figures marquantes Mazzini et Garibaldi, l'autre « *révolution voulue par le haut* », autour de Cavour et de Victor-Emmanuel II, voir Gilles PECOUT, *op. cit.*, p. 163 et suiv., qui fait le point sur cette question controversée tout en reprenant à son compte dans l'ensemble cette grille de lecture.

voir l'Italie sortir de son analphabétisme de masse et travailler enfin à l'accès de tous à l'instruction est en tout état de cause une composante forte du mouvement qui entraîne les masses à se rallier au régime de Victor-Emmanuel II ¹²². L'unification, qui implique pour l'enseignement la mise sur pied d'un appareil administratif nouveau à l'échelle du pays, place aux postes de responsabilité des hommes que les régimes précédents avaient rejetés, catholiques libéraux comme Raffaello Lambruschini à Florence¹²³ (voir chapitre 8) ou représentants de ce positivisme pédagogique qui s'affirme alors comme idéologiquement dominant dans le domaine scolaire¹²⁴.

En même temps la composante anticléricale du « Risorgimento populaire » (ou « de la petite bourgeoisie ») s'affirme de plus en plus nettement au cours des années 1860. Les associations de libres-penseurs se développent rapidement à la fin des années 1860 ¹²⁵. A l'extrême gauche, la position à la fois -républicaine et spiritualiste de Mazzini, qui condamne fermement la libre pensée, est maintenant désavouée par de nombreux républicains (ou monarchistes ralliés, tel Garibaldi) qui voient dans la vieille maxime « *Dieu et le peuple* » une concession injustifiée envers l'adversaire clérical à vaincre. Avivé sans doute par des composantes proprement italiennes (la prétention jugée de plus en plus insupportable de Pie IX à maintenir son pouvoir temporel sous protection militaire française et au prix de condamnations à mort parmi les partisans romains de Garibaldi), cet anticléricalisme se nourrit aussi, et sans doute avant tout, par-delà l'aspiration à l'unité nationale, de cette idéologie diffuse du progrès par l'instruction qui assure au même moment, ailleurs en Europe, le succès des Ligues de l'enseignement belge et française ou de la *National Education League* de Birmingham¹²⁶. Diverses sources attestent même de la décision d'un certain nombre de communes, en particulier Bologne dès 1868, puis Forli et Florence, de supprimer de leur propre chef l'enseignement religieux dans une partie au moins des écoles primaires publiques de leur juridiction. Ces décisions municipales, en contravention évidente avec la loi de 1859, sont condamnées par le gouvernement, sans

¹²² La propagande royaliste se montra sensible à cet aspect des attentes populaires, comme le suggère ce tract (*volantino*, non daté) distribué à Naples (où Victor-Emmanuel II reçoit le royaume du « dictateur » provisoire Garibaldi le 26 octobre 1860) : « *Victor-Emmanuel promet, à nous Napolitains, l'instruction de ses peuples, mais non cette instruction superficielle et trompeuse qui rend l'homme malveillant et égoïste... Il promet la liberté de conscience* » (« Les promesses de Victor-Emmanuel au peuple napolitain », in D. BERTONI JOVINE, *I Periodici popolari*, p. 140).

¹²³ Après la fuite du grand-duc de Toscane (27 avril 1759), le pédagogue et *educatio-niste* florentin R. Lambruschini (1788-1873, voir chapitre 8) prend une part active dans la mise sur pied de la nouvelle administration de l'instruction publique à Florence. Inspecteur général de Toscane dès 1859, il est fait sénateur à vie en 1860. Son spiritualisme catholique, éloigné des thèses du *Syllabus*, et son passé d'opposant à l'obscurantisme clérical en font une figure majeure de la recherche des voies de conciliation entre catholicisme et instruction publique pour le nouvel Etat unifié.

¹²⁴ Dina BERTONI JOVINE a réuni, dans les deux tomes de son *Positivismo pedagogico italiano* (Turin, Ed. Unione Tipografica, 1973) les principaux écrits se rattachant à ce courant intellectuel et politique. On verra plus loin les positions exprimées sur l'enseignement religieux par trois de ses représentants majeurs, Aristide Gabelli, Paquale Vilari et Francesco De Sanctis.

¹²⁵ La *Società democratica dei Liberi Pensatori*, qui publie à Sienne à partir de 1864 un hebdomadaire, *Il Libero Pensiero*, fut selon G. Verruci (*op. cit.*, p. 181 et suiv.) la première société de libres-penseurs de la péninsule (sans décalage chronologique, donc, avec les mouvements similaires de Belgique, de France ou d'Allemagne ; l'Angleterre, on l'a vu, étant pionnière dans cette voie). Elle compte en 1865 Garibaldi comme président d'honneur et Bakounine (actif depuis 1864 à Florence puis à Naples) parmi ses correspondants. Dès 1865 des sociétés du même type se constituent à Milan et Naples.

¹²⁶ Ces deux composantes, italienne et européenne, de cette lutte pour une école libérée du cléricalisme (on dira bientôt « pour une école laïque », *scuola laica*) sont présentes dans cet appel du numéro 1 de *L'Educateur du peuple* de Pise (janvier 1863) qui veut, explique-t-il à son lecteur en le tutoyant, « *t'inculquer le respect de toutes les lois et le culte de la liberté honnête ; libérer ton esprit des nuages de l'erreur et de la superstition, afin que tu ne sois plus la victime et l'éternel jouet d'une société de fourbes qui te donne le beau nom de brebis pour te dévorer et te tondre tout vivant au nom du Christ et des saints* » (in Dina BERTONI JOVINE, *I periodici popolari del Risorgimento*, vol. 2, Turin, Feltrinelli, 1959, p. 574). Cette publication, où comme le remarque D. Bertoni Jovine, le ton paternaliste est dominant, se présente comme « *un nouveau journal pour l'homme du peuple, pour le pauvre habitant du village, pour l'agriculteur, pour l'ouvrier* » (*ibid.*).

qu'apparemment celui-ci ait (ou se donne) les moyens de faire respecter sa condamnation¹²⁷. Ainsi s'esquisse dès avant 1870 ce mouvement de laïcisation communale des écoles populaires qui occupera le devant de la scène dans l'histoire ultérieure de la laïcité scolaire « à l'italienne ».

3.2. Aspects scolaires des anticléricismes italiens, de l'entrée des troupes italiennes à Rome à la loi Coppino (1870-1877)

Anticléricisme, ou « anticléricismes » ? La fin du pouvoir temporel du pape le 20 septembre 1870 ouvre en effet une période de fortes tensions entre l'Eglise et le nouveau pouvoir italien d'une part, entre l'Eglise et certains secteurs radicaux de la « société civile » d'autre part : ces deux dynamiques, si elles ne sont pas sans lien l'une avec l'autre, ne peuvent cependant être confondues sans dommages pour l'analyse. Les gouvernements de la « droite historique », au pouvoir jusqu'en 1876, après avoir accordé au pape réfugié au Vatican l'exterritorialité et une importante rente annuelle de plus de trois millions de liras (loi des garanties, mai 1871), tentent d'organiser une séparation entre les domaines relevant des prérogatives de l'Etat et ceux propres à l'Eglise. A défaut de pouvoir être négociée avec une papauté murée dans la non-reconnaissance officielle du nouvel Etat, cette séparation, par définition « anticléricale », puisque hostile à l'ingérence du clergé catholique dans les affaires ne relevant que de l'Etat, se veut en même temps respectueuse d'un certain statut privilégié de l'Eglise (la Constitution de 1848, qui fait du catholicisme la religion de l'Etat, n'est pas abolie, et Victor-Emmanuel reste selon la formule officielle « roi par la grâce de Dieu et la volonté des Italiens »). Mais la prise de Rome renforce par ailleurs, et de façon considérable, les partisans d'une laïcisation décisive de l'Italie nouvelle à construire, bien décidés à infliger rapidement à l'Eglise d'autres lourdes défaites, avant qu'elle n'ait eu le temps de se ressaisir après le choc subi à l'automne 1870 : cet état d'esprit se manifeste, notamment en Emilie-Romagne, mais aussi à Florence, Milan ou Rome, chez ces radicaux, ces républicains, ces libres-penseurs, ou ces membres de l'Alliance Inter-nationale des Travailleurs d'inspiration bakouninienne dont l'influence croît jusqu'aux tentatives manquées d'insurrection lancée par cette dernière en Emilie-Romagne en 1874.

De cet anticléricisme militant on ne cherchera pas ici à mesurer l'audience précise, sur laquelle les historiens italiens ont émis des conclusions contradictoires. On tiendra cependant pour un signe de leur renforcement à la suite de la bataille de la Porta Pia¹²⁸ le fait que de nouvelles municipalités, et non des moindres, décident alors de supprimer l'enseignement religieux des écoles élémentaires : parmi elles Florence et Naples (pour l'année 1871-1872). Tandis que les évêques mobilisent contre les écoles impies, le Ministère de l'Instruction publique met en garde contre la fuite (*esodo*) annoncée des élèves vers les écoles privées catholiques¹²⁹. Le mouvement de laïcisation est rapidement maîtrisé par

¹²⁷ Voir VERUCCI, *op. cit.*, p. 145 et 160, qui fait référence à des sources plus anciennes (en particulier N. FORNELLI, « Origine della potestà facoltativa dei comuni per l'insegnamento religioso » ; *Rivista Pedagogica*, dec. 1913). Bologne est alors une « place forte » de la laïcité italienne (c'est une insurrection qui avait contraint en juin 1859 le cardinal-légat à s'enfuir vers Rome).

A cette époque, si le maire était nommé par le pouvoir central, le conseil municipal était élu au suffrage censitaire masculin dans des conditions nettement moins restrictives que les élections nationales. On peut penser que ces votes municipaux laïcitateurs ne sont pas sans rapport avec l'état d'esprit des électeurs.

¹²⁸ C'est par une brèche de la Porta Pia que les troupes du général Cadorna entrent à Rome le 20 septembre 1870, Pie IX ayant décidé d'opposer une résistance symbolique, qui fit tout de même 68 morts.

¹²⁹ Dans l'enseignement élémentaire, on compte en 1873 un peu plus d'un enfant sur cinq scolarisé dans l'enseignement élémentaire privé catholique (1,550 million d'enfants scolarisés dans des écoles publiques, et 360 000 dans des écoles ecclésiastiques). Par ailleurs l'Italie unifiée comptait en 1863 dans le secondaire environ un tiers d'établissements ecclésiastiques (séminaires compris : 344 sur 1096), le reste se répartissant entre établissements publics d'Etat (210 gymnases et lycées), établissements publics municipaux ou provinciaux (274) et établissements privés non ecclésiastiques (268). La

les autorités (Naples reporte la mesure à l'année suivante, Florence à une date indéterminée) ; mais il persiste : en 1875, Célestin Hippeau signale à son lecteur français que « *quelques communes [ont] supprimé dans leurs écoles l'enseignement de la religion* ». S'il n'indique malheureusement le nom d'aucune d'entre elles, il ajoute que cette suppression a été faite malgré le désaveu du gouvernement¹³⁰.

On ne cherchera pas ici à donner une image précise à l'échelle nationale du mouvement de suppression de l'enseignement religieux au début des années 1870 – ce qu'aucun document consulté ne se hasarde d'ailleurs à faire, la première enquête nationale n'intervenant qu'en 1897. On se contentera de noter que la question est alors au premier plan de l'actualité en matière de politique scolaire. Elle intéresse en particulier les principaux représentants du « positivisme pédagogique » italien, dont les positions, qui prennent peu à peu, dans ce domaine, comme dans bien d'autres, la dimension d'une « doctrine officielle » des gouvernements de l'Italie libérale, méritent ici de retenir l'attention.

Ainsi, Aristide Gabelli (1830-1891), haut fonctionnaire, député, et écrivain pédagogique de premier plan, lui consacre-t-il une longue étude dans la revue *Nuova Antologia* de juin 1872¹³¹ (il est alors *proviseur des études pour la province* de Milan). Les dispositions sur l'enseignement religieux de la loi de 1859 sont selon lui inapplicables. L'incohérence actuelle et l'enchevêtrement de directives montrent l'impasse. Dans les lycées, les gymnases et les écoles techniques, l'enseignement religieux n'existe que sur le papier. Dans l'enseignement populaire lui-même, le dogmatisme catholique a irrémédiablement fait son temps comme doctrine unificatrice : « *Dans la décadence de l'enseignement religieux entrent certainement pour une bonne part l'affaiblissement croissant de la foi et cette incertitude qui naît dans les consciences de la libre discussion.* » Penser que le peuple peut être tenu à l'écart de ce mouvement dissolvant de tout dogme religieux est une absurdité. D'ailleurs, le récent exemple de la Commune de Paris est là pour souligner spectaculairement que l'inculcation scolaire d'une foi positive ne préserve en rien des pires convulsions sociales : « *Qui ne sait qu'on trouve à Paris des prêtres, des frères, des moines, des catéchismes et des confessionnaux presque en aussi grand nombre qu'à Rome ? Et cependant à quoi tout cela a-t-il servi ?* »¹³² Faut-il en conclure à la suppression pure et simple de l'enseignement religieux à l'école publique ? Ce n'est pas si simple. A. Gabelli repousse l'idée que cette suppression serait déductible du « *principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat* ». Il reste persuadé que « *l'utilité civile d'éduquer des populations dans le sentiment religieux ne peut être mise en doute. Sans lui, les hommes penseront à leurs intérêts, et un jour où l'autre, descendant de degré en degré à une conception de la vie civile (civiltà) matérielle, égoïste et grossière, toujours plus avide, vous arriverez au pétrole.* »¹³³

En d'autres termes, il faut toujours une religion pour le peuple ; mais cette religion ne peut plus être le catholicisme. C'est ici que le terme de positivisme pédagogique prend tout son sens. Comme Comte, Gabelli pense nécessaire de sortir de la crise actuelle par le recours à une nouvelle idéologie de type religieux capable de donner à chacun le sens de la totalité sociale et d'assurer le progrès dans

religion étant matière facultative dans le secondaire, le problème ici évoqué ne se posait que pour l'enseignement élémentaire (indications données par C. HIPPEAU, *L'Instruction publique en Italie*, Paris, Didier, 1875, p. 79, 129 et 277).

¹³⁰ C. HIPPEAU, *op. cit.*, p. 62.

¹³¹ Aristide GABELLI, « L'insegnamento religioso nelle scuole pubbliche », *Nuova Antologia*, juin 1872, reproduit dans Dina BERTONI-JOVINE, et Renato TISATO, *Positivismismo pedagogico italiano*, tome 1, Torino, Ed. Unione Tipografica, 1973, p. 552-570. Plusieurs anthologies de textes d'histoire de l'éducation en Italie contiennent des extraits de cet article.

¹³² Aristide GABELLI, *ibid.*, p. 564. A. Gabelli appelle en conclusion de cet article à abandonner le discours traditionnellement tenu aux enfants sur les peines éternelles, visiblement contre-productif, et à recentrer l'enseignement religieux catholique sur les questions morales en ce monde, « *à la manière des protestants* ».

¹³³ C'est-à-dire à une nouvelle Commune.

l'ordre. Mais à quelle idéologie recourir ? A cette étape, il voit une issue possible dans l'effort pour rénover l'enseignement catholique au moyen de l'esprit du protestantisme, mieux préparé à absorber le choc de la modernité.

Mais la science elle-même ne pourrait-elle pas jouer ce rôle de substitut au catholicisme défaillant ? C'est l'idée exposée presque au même moment (novembre 1872) par Francesco De Sanctis, professeur à l'université de Naples, dans son discours inaugural de l'année universitaire 1872-73. Cependant – et c'est ici que se manifeste pleinement l'esprit du positivisme italien de cette époque – la science à elle seule ne serait aux yeux de De Sanctis d'aucun remède. En détruisant la foi traditionnelle, elle a en effet créé un vide qu'elle est impuissante à combler d'elle-même.

Qui vous a donné le droit de nier le Dieu extérieur à vous-mêmes quand vous manque la force de recréer Dieu à l'intérieur de vous-mêmes ?... Mieux vaut le Dieu extérieur à l'homme, tout gâté et vicieux qu'il soit, que le vide [Meglio il [Dio] di fuori, guasto e viziato com'è, che il vuoto.] La société ne peut vivre longtemps sur des idées qui n'engendrent pas, qui n'organisent pas ; et après diverses oscillations elle reviendra de guerre lasse à son état ancien, tel que l'ont façonné les siècles passés. [C'est pourquoi à son avis] la science doit organiser l'éducation nationale, et doit imiter le catholicisme, dont la puissance ne réside pas dans le catéchisme, mais dans le fait qu'il prend l'être humain dans les langes et le tient serré dans son poing jusqu'à la tombe ; elle doit imiter ces organismes de granit sur lesquels son pic s'abat depuis des siècles, mais toujours en vain ¹³⁴.

Cet éloge du catholicisme défunt et cette conception de la science (et donc des intellectuels) comme dispensatrice d'une nouvelle doctrine globale sur le monde, destinée à structurer la société, est bien dans la logique comtienne, plus encore que le texte de Gabelli, qui restait un peu trop « métaphysique », pour reprendre la terminologie d'Auguste Comte, dans sa haute appréciation du libre examen protestant. Mais ce positivisme pédagogique italien – dont on ne peut ici se livrer à une étude plus approfondie – apparaît sur plusieurs plans assez éloigné du fondateur du positivisme ; en particulier, les vastes ambitions de ce dernier pour l'enseignement « *du prolétariat* » ne sont guère partagées par ses disciples italiens, pour qui l'école populaire reste une école de savoir pauvre et tout utilitaire, par comparaison avec l'enseignement secondaire, qui seul dispense l'*éducation libérale*. Les jeunes filles, certes inférieures de nature aux yeux de Comte, avaient cependant droit à des égards pédagogiques qu'on ne retrouve guère alors en Italie, où l'enseignement secondaire féminin public débutera à peine au début des années 1890. Et surtout, cette recherche d'un corset idéologique qui tient l'individu « *serré dans son poing jusqu'à la tombe* », selon la saisissante expression de F. De Sanctis, ouvre sur une instruction civique qui fera au fil des années la part toujours plus belle à l'éducation patriotique et à l'exaltation nationaliste – en totale contradiction, on l'a vu, avec le cosmopolitisme anti-patriotique de la « *religion de l'humanité* ». De Sanctis peut ainsi s'écrier, en péroraison de son discours : « *La science n'a pas de patrie ? Ce n'est pas vrai. La science est une plante qui n peut croître que sur le sol d'une patrie qui lui donne sa physionomie et son originalité.* » ¹³⁵

Ce serait cependant donner une fausse image de ce mouvement riche et complexe qu'est le positivisme pédagogique italien en le réduisant à une philosophie de la soumission au nouvel ordre social. Analysant au niveau local les orientations d'une revue pédagogique militante de Mantoue, *il Nuovo Educatore* (1872-1874), et l'activité de son principal animateur, Francesco Veniali, ancien maître d'école, puis directeur des écoles municipales de Mantoue dans les années 1870, Guido Verucci montre que ce positivisme italien, s'il pouvait se combiner pour certains de ses représentants avec un franc conservatisme, pouvait aussi entrer en résonance avec la tradition *éclairée* et radicale de la péninsule. *Il Nuovo Educatore*, propagandiste de la *moderna pedagogia*, « *apparaît en première ligne du combat pour un enseignement 'laïque et scientifique'* » ; si le royaliste Gabelli est le mentor officiel de la revue,

¹³⁴ F. DE SANCTIS, *La science et la vie* (16 novembre 1872), in D. BERTONI -JOVINE, *op. cit.*, tome 2, p. 192.

¹³⁵ F. DE SANCTIS, *op. cit.*, p. 195.

le républicain Littré, dont Veniali traduit des articles de la *Revue de la philosophie positive*, en est l'un des principaux inspirateurs. A la pointe de tous les combats pédagogiques importants de son temps, il *Nuovo Educatore* promeut les leçons de gymnastique, l'émancipation de la femme par l'école, ainsi que « la complète exclusion du personnel religieux de l'école publique » et « l'abolition de la religion à tous les niveaux de l'enseignement »¹³⁶. La revue prend la défense de maîtres laïques « licenciés parce qu'ils n'étaient pas en odeur de sainteté auprès des autorités locales, ou parce qu'ils avaient fait clairement comprendre qu'ils n'étaient pas croyants en enseignant le catéchisme »¹³⁷. L'organisation à Venise en septembre 1872 d'un congrès pédagogique national officiel, dont une partie des participants étaient des ecclésiastiques, le conduisit à organiser un mois plus tôt à Mantoue une sorte de contre-congrès pédagogique régional qui adopte pour l'enseignement populaire l'ébauche d'un véritable programme scolaire, ainsi résumé par G. Verucci : « *Rénovation des contenus scolaires sur la base des résultats des sciences... attribution aux maîtres des droits électoraux* [dont jouissaient les professeurs du secondaire, « électeurs par capacité »], *laïcisation complète de l'instruction élémentaire, obligation scolaire et substitution de la morale civile au catéchisme.* »¹³⁸ Les congressistes en appellent à l'organisation d'un congrès national afin de mettre sur pied « *une grande association pédagogique italienne* » devant jouer un rôle de fer de lance du combat pédagogique et laïque.

Les ministres successifs de l'Instruction publique après 1870 firent ce qu'il fallait pour qu'une telle organisation ne vît pas le jour (de fait, le mouvement enseignant italien ne parviendra pas à s'organiser à l'échelle nationale avant 1901, à peu près en même temps qu'en France). Mais ils ne pouvaient pas ne pas tenir compte de l'existence de cette mouvance laïque, dont la base populaire était par endroits indéniable, et qui se manifestait même, comme le montre l'exemple de Veniali, parmi le personnel subalterne de leur propre administration. Le premier objectif de leur politique scolaire fut de développer, chez le personnel enseignant de toute l'Italie nouvelle et par leur intermédiaire chez les élèves, les sentiments de loyauté envers le roi, envers la Maison de Savoie et envers la patrie sans lesquels aucune stabilisation politique durable n'était possible. La politique scolaire des gouvernements de la bourgeoisie libérale à partir de 1870 fut ainsi fortement marquée par la mise en œuvre d'une éducation aux valeurs susceptibles, selon la formule consacrée, de « *former des Italiens* » après avoir « *formé l'Italie* » : accent mis à l'école élémentaire sur l'apprentissage prioritaire de l'italien, à la place des langues régionales ; création d'une pédagogie de l'histoire et de la géographie nationales, véhicules d'un sentiment d'appartenance fort à la patrie ; véritable « *culte monarchique* » envers la personne de Victor-Emmanuel¹³⁹, hommage des écoliers au drapeau, et participation scolaire aux fêtes célébrant les grands anniversaires du régime. Le service militaire obligatoire (de cinq ans), généralisé en 1875, complétait un dispositif de contrôle social hors duquel la politique semi-laïcisatrice du régime à l'école, au lycée et à l'université est difficilement compréhensible.

Parallèlement se menait la recherche d'une solution viable à la difficile question de l'enseignement religieux dans les écoles populaires. La monarchie italienne ne pouvait pas conserver sur ce sujet épineux les dispositions de la loi de 1859 sans s'aliéner dangereusement certains secteurs laïques de l'opinion. Mais elle ne pouvait non plus le supprimer sans se lancer non seulement dans un conflit frontal avec l'Eglise qui allait à l'encontre de ses intérêts, mais aussi et peut-être surtout dans une sorte de vide idéologique d'où pouvaient surgir, selon le point de vue exposé plus haut, toutes les aventures.

¹³⁶ G. VERUCCI, *op. cit.*, p. 164-165.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 167.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 169. Il n'est pas inintéressant d'ajouter que Veniali, qui n'est pas athée, conçoit cette morale civile comme exclusive de tout dogme, mais cependant basée sur « *la morale évangélique* » (p. 169) – ce qui le rapproche non certes de Littré, mais des partisans français d'une laïcité compatible avec l'apprentissage scolaire des devoirs envers Dieu.

Parmi les solutions de remplacement pour l'enseignement religieux, G. Verucci signale la proposition du professeur Bertolini, de Bologne, visant à lui substituer dans l'enseignement secondaire « *l'enseignement des origines du christianisme étudiées selon la méthode historique de Renan* » (*ibid.*).

¹³⁹ G. PECOUT, *op. cit.*, p. 184.

D'où, durant plusieurs années (entre 1870 et 1876), une succession de mesures non appliquées et de projets de lois non votés concernant les niveaux d'enseignement primaire et secondaire qu'il est inutile d'exposer en détail¹⁴⁰ : une seule décision importante est à relever, à propos de l'enseignement supérieur : la suppression des facultés de théologie d'Etat (1873¹⁴¹). Il vaut la peine cependant de prendre connaissance du long résumé des débats occasionnés par le projet Scialoja (1873), présenté par G. Verucci, parce qu'ils montrent comment les classes dominantes italiennes, ou du moins leurs représentants au Parlement de Rome, tentent à travers ces affrontements parlementaires d'inventer une « morale laïque » compatible avec l'état présent de leurs besoins politiques. Par ailleurs, ces débats constituent sans doute une des premières occurrences du syntagme *école laïque* (*scuola laica*, au lieu de *scuola pubblica*, ou *statale*) dans la langue italienne :

Le député Morpurgo souligna la nécessité d'introduire à l'école laïque un enseignement moral, que les programmes ne comportaient pas encore, et affirma que l'enseignement religieux qui y subsistait, dispensé par des maîtres dépourvus de foi, ne pouvait conduire à la foi. Le député Guerzoni se déclara adversaire de l'enseignement religieux dispensé par l'Etat laïque, au nom des principes de liberté de conscience, d'égalité, de protection que l'Etat devait à toutes les croyances, de l'incompétence de l'Etat à enseigner cette matière ; mais aussi au nom du respect dû au sentiment religieux, qui avait tout à perdre dans un simulacre d'instruction religieuse [donné par des maîtres souvent sceptiques]. Il soutenait que l'Etat devait donner seulement un enseignement laïque, mais non pas athée ni sectaire, comme aux Etats-Unis, et devait enseigner les principes de la morale. Salvatore Morelli, dans un discours très polémique, affirma avec force que dans la nouvelle « école laïque » l'Etat devait enseigner seulement « le concept de la morale universelle, qui appartient au genre humain ». Giovanni Cantoni soutint explicitement quant à lui que le devoir de l'Etat était d'enseigner la morale réduite à ses principes généraux et dépouillée de tout caractère particulier à telle ou telle religion ; il définit cette morale comme « ce qui est vrai et durable à travers les continues transformations des croyances et des formes religieuses des peuples de tous les temps et de tous les pays », et plus spécialement « l'obligation faite à l'homme de travailler... l'obligation faite à l'homme de sacrifier son intérêt propre à celui de tous ». Cette morale du travail et du sacrifice était opposée à la morale catholique, dérivée du dogme « subversif de la société et antisocial » selon lequel le travail est imposé à l'homme comme un châtement ; le même dogme, selon lequel l'homme était né pour être heureux sans fatigue, mais avait été condamné à travailler pour avoir enfreint le commandement de Dieu, était selon lui à la racine du socialisme et du communisme « que nous craignons tant aujourd'hui ». En conclusion, l'enseignement religieux, contre-éducatif, devait être remplacé à l'école publique par celui de la morale. « L'importance, la nécessité du travail... voilà la vraie religion que nous devons enseigner à notre jeunesse, et alors, soyez assurés que nous aurons de bons citoyens ». Bonghi [futur ministre de l'Instruction publique

¹⁴⁰ Quelques jours seulement après l'entrée des troupes royales à Rome, une circulaire du ministre Corretti (29 septembre 1870) stipulait que l'enseignement de religion ne devait être donné qu'aux enfants dont « *les parents... auront déclaré que telle était leur volonté* ». Au principe de l'obligation sauf dispense se substituait celui de la non-implantation sauf demande. Devant la réaction très vive de l'Eglise, qui pensait avoir tout à craindre d'un enseignement religieux fondé sur le choix volontaire des familles, la circulaire fut très peu appliquée. En 1873, le nouveau ministre, Scialoja, déposait un projet de loi qui substituait un enseignement de type moral et civique à l'enseignement religieux (article 16). La gauche (Cairolì), alarmée du fait que dans une ville comme Rome le catéchisme en vigueur à l'école publique soit encore celui de la Contre Réforme (catéchisme dit du cardinal Bellarmin), proposa une formulation plus nette : « *Les communes sont libres de supprimer l'enseignement religieux dans les écoles* ». La droite pro-catholique (Bortolucci) s'indigna : « *En résumé, que veut-on ? On veut substituer à la religion le rationalisme, et il est bon que tous le sachent* ». Mais aucune majorité ne se dégagait (voir à ce sujet C. HIPPEAU, *op. cit.*, p. 59-63, et G. VERRUCI, *op. cit.*).

¹⁴¹ A cette occasion resurgit la question apparue vingt ans plus tôt dans le débat sur la liberté d'enseignement : n'est-il pas dangereux, demandaient certains anticléricaux, de laisser l'Eglise libre de former comme elle l'entend des prêtres dans l'esprit du Syllabus ? Ne faudrait-il pas maintenir un certain contrôle d'Etat, garantie d'un minimum d'ouverture intellectuelle ? La Chambre des députés trancha cependant en faveur de la solution « purement libérale ».

du dernier gouvernement de la « Droite historique » en 1875-1876] se prononça pour une école laïque, pour une école dans laquelle l'Etat ne dispenserait plus l'enseignement religieux ni dans les écoles primaires, ni dans les écoles secondaires, mais repoussa parallèlement l'école antireligieuse, qui entendait former des mécréants : dans ce but, et afin d'éviter que le catéchisme des évêques ne soit remplacé par celui de l'Inter-nationale, il fallait selon lui créer pour les maîtres de meilleures conditions matérielles et morales ¹⁴².

C'est en définitive la venue au pouvoir de la « gauche historique » en 1876 qui débloqua la situation. Michele Coppino, ministre de l'Instruction publique du gouvernement Depretis (et franc-maçon, comme le fait remarquer J.-P. Viallet) fit adopter la loi sur l'obligation (*legge sull'obbligo*, 15 juillet 1877) : après la Prusse et la plupart des « pays de l'Allemagne », mais avant la France et l'Angleterre, l'Italie décrétait la fréquentation obligatoire de l'école pour tous les enfants de la péninsule (l'obligation en 1877 ne concernait il est vrai que les deux premières années de la scolarité primaire, le « cours élémentaire inférieur » ¹⁴³ ; par ailleurs, le personnel enseignant restait recruté et financé au niveau local (commune, département) et non par l'Etat, ce qui signifiait que pour celui-ci la résorption des énormes inégalités régionales en matière de scolarisation n'était pas une réelle priorité ¹⁴⁴. Le volet laïque de la loi était socialement différencié (c'était déjà le cas, on l'a vu, de la loi Casati de 1859). L'enseignement religieux était désormais totalement aboli dans les écoles secondaires par la suppression des *directeurs spirituels*. Dans l'enseignement populaire, il disparaissait des programmes, remplacé par une matière dénommée « *droits et devoirs du citoyen* ». Mais les communes étaient autorisées à maintenir cet enseignement, si des parents le demandaient, et si une majorité du conseil municipal en décidait ainsi.

3.3. La lente laïcisation des écoles populaires à l'ombre de la loi Coppino

Avec la loi Coppino, la « Gauche historique » italienne instaurait donc pour la première fois en Europe – ou plus précisément, pour la première fois depuis la fin de la Révolution française – la laïcité de l'école à tous les degrés, étendant aux *scuole popolari* comme aux écoles secondaires le principe de la séparation de l'enseignement public et de l'instruction religieuse. Mais si, dans le secondaire public (payant), la laïcité devenait une norme contraignante, dans l'école primaire gratuite il ne s'agissait que d'un principe, susceptible d'être ou non appliqué en fonction de paramètres locaux. La « bataille pour l'école laïque » était ainsi gagnée dès 1877 pour la bourgeoisie italienne ¹⁴⁵ – l'Etat préservant en même temps la liberté d'enseignement pour la fraction des classes dirigeantes (un tiers environ) qui désirait voir élever ses fils dans des *établissements d'instruction secondaire*

¹⁴² G. VERUCCI, *op. cit.*, p. 155-156.

¹⁴³ Les principaux articles sont reproduits dans G. CANESTRI et G. RICUPERATI, *op. cit.*, p. 684-86.

¹⁴⁴ En 1873-1874, les dépenses publiques pour l'enseignement primaire s'élevèrent à 25,8 millions de liras, dont 2,8 millions de « subsides de l'Etat » (11 %) et 23 millions de livres (89 %) à la charge des communes et des départements (C. HIPPEAU, *op. cit.*, p. 130-131). La loi de 1877 n'apporta aucun changement de fond : il fallut attendre 1911 pour que l'Etat assume pleinement les conséquences financières de l'obligation.

¹⁴⁵ Selon les données fournies par C. Hippeau sur l'origine sociale des élèves ayant réussi les examens de fin d'année en 1863 (*op. cit.*, p. 280), sur 23 200 élèves pour lesquels est connue « *la condition sociale* », « *plus de la moitié (13 879) appartiennent à des familles aisées, 5317 à des parents livrés au commerce et 4008 à des familles indigentes* ». Pour un peu plus d'un tiers des élèves (7989), exemptés de la « *taxe scolaire* », cet enseignement est gratuit. On est donc fondé à parler, à propos de l'enseignement secondaire italien, d'un enseignement « *réservé aux élites sociales* », sous réserve de garder à l'esprit que la barrière sociale à l'entrée du secondaire, pour solide qu'elle soit, reste donc alors franchissable pour quelques milliers d'« *enfants de prolétaires* » (C. HIPPEAU, *ibid.*) – il est vrai que ceux-ci fréquentent essentiellement l'enseignement technique, leur part dans la population des lycées étant de l'ordre de 10 %.

Il est possible que le mouvement de fermeture des établissements secondaires aux classes populaires, que des études ont mis en évidence pour la Prusse du dernier tiers du XIXe siècle, soit observable en Italie aussi.

ecclésiastiques, congréganistes ou séculiers¹⁴⁶; tout ou presque restait à faire pour les milieux populaires. Avec cette laïcisation socialement sélective, la « Gauche historique » infligeait certes une défaite à l'Église catholique, qui voyait entérinée la perte de son influence idéologique sur la formation d'une large part des élites dominantes (masculines) ; mais elle désamorçait le conflit autour de l'école élémentaire en le fragmentant au niveau des quelque 8000 communes du pays (un choix politique qui n'est pas sans rappeler celui de Gladstone et Forster en Angleterre sept ans plus tôt, remettant à chaque *school board* le soin de décider si la Bible serait ou non au programme). Ainsi était offert aux autorités catholiques italiennes un compromis leur permettant d'engager la lutte pour le maintien de leur présence dans le plus grand nombre possible d'écoles publiques, tout au moins sous la forme du catéchisme et de l'histoire sainte enseignés par les maîtres et les maîtresses (dont encore un tiers environ, au moment du vote de la loi, était encore des ecclésiastiques).

Faute d'étude consacrée à cette question dans la documentation consultée, il ne sera pas possible ici de donner un aperçu clair des avancées et des reculs de ce « front » laïque au cours des années suivantes. De la documentation consultée se dégage l'impression que les « batailles locales » rendues inéluctables par la loi Coppino s'installent en maints endroits durablement dans la vie politique municipale à partir de la fin des années 1870, et que leur issue dépend de multiples facteurs : degré d'implication laïque des municipalités et des inspecteurs scolaires, existence ou non d'associations populaires à orientation laïque, combativité du clergé local... En 1878, Emile de Laveleyre (voir au début de ce chapitre), en visite à Vérone, est visiblement surpris d'y trouver le catéchisme facultatif, et relégué au samedi matin dans les écoles élémentaires publiques de la ville (mais sans que les maîtres puissent se dispenser de le donner) : il apprend que celui-ci y a été dans un premier temps supprimé, puis rétabli sous la pression « des parents » (mais de combien d'entre eux ?)¹⁴⁷. Ailleurs, des associations laïques prennent en charge une lutte visant à libérer, municipalité après municipalité, les écoles de ce dernier reste de l'ancienne tutelle cléricale. C'est tout au moins ce projet qui inspire la conférence prononcée à Florence en 1880 par le philosophe « positiviste » Pietro Siciliani (1832-1885) *Sur l'enseignement religieux aux jeunes enfants (bambini) selon les préceptes de la philosophie scientifique* : à l'inverse des propos tenus par Gabelli en 1872, l'orateur y récuse complètement la religion comme moyen éducatif, au nom de Rousseau, de W. von Humboldt, et même – ce qui est assurément un peu hasardeux – de Platon¹⁴⁸. P. Siciliani invite les Florentins à se mobiliser pour que leur ville, consciente de son rôle historique dans l'éveil de la pensée italienne aux siècles précédents, suive l'exemple de ces communes qui avaient à cette date « *banni* » l'enseignement religieux de l'école élémentaire (quatre noms sont cités par l'orateur : Gênes, Mantoue, Bologne et Crémone).

On ne pourra, dans le cadre de ce travail, que se rapporter à l'enquête de 1897 (voir chapitre 14) pour mesurer, certes imparfaitement, les effets de cette laïcisation « discrète » de l'enseignement populaire qui pendant plus de vingt ans (jusqu'aux premières années du XXe siècle) ne reviendra plus, si on en croit les sources consultées, au premier plan de l'actualité politique nationale. D'autres indicateurs d'une sécularisation progressive des comportements sont d'ailleurs signalés par G. Pécout à partir des années 1880 : enterrements civils et parfois crémation (le vœu testamentaire, non exaucé, de Garibaldi), « *importante percée* » de la libre pensée dans les classes moyennes, qui approuvent visiblement la laïcisation complète du secondaire public (puisqu'on ne constate pas l'« exode » prophétisé vers les établissements confessionnels) ; parallèlement se poursuit le mouvement de

¹⁴⁶ L'Italie comptait en 1863, pour 1096 établissements secondaires (lycées, gymnases, écoles techniques) 344 établissements secondaires à direction religieuse (séminaires compris) (C. HIPPEAU, *op. cit.*, p. 277).

¹⁴⁷ E. de LAVELEYRE, *Lettres d'Italie*, citée par G. PÉCOUT, *op. cit.*, p. 262. L'instruction religieuse (2 heures), facultative, est donnée le samedi matin, en dehors de l'horaire normal.

¹⁴⁸ P. Siciliani prête à Platon la formule : « *il est nécessaire que l'homme, parce qu'il est libre, n'apprenne aucun enseignement servilement* » (in D. BERTONI JOVINE, *Positivismo pedagogico italiano*, tome 2, p. 455). L'éducation libérale de Platon pour les esclaves modernes du salariat : P. Siciliani engage ici une réflexion pédagogique sur l'appropriation par le peuple de la culture qui trouvera, on le verra au chapitre suivant, son prolongement chez Antonio Labriola.

fondation de loges maçonniques¹⁴⁹. La question de l'instruction du peuple prend par ailleurs une signification politique cruciale quand s'amorce, avec la loi électorale de 1882, le mouvement vers le suffrage universel masculin : non seulement le cens est abaissé de moitié, mais le droit de vote est accordé à tous les hommes qui savent lire (après un recul provisoire en 1894, le mouvement reprendra, le suffrage universel masculin étant institué en 1912). Contre un retour offensif du cléricisme, et contre de nouvelles avancées du socialisme qui se constitue comme mouvement national au début des années 1890, la bourgeoisie au pouvoir doit faire face à l'élargissement, et à l'inéluctabilité future du suffrage universel en faisant de l'école élémentaire un lieu non seulement de formation, mais d'attachement au régime. Les programmes dits « positivistes » adoptés en 1888 pour l'école élémentaire à l'initiative d'Aristide Gabelli, devenu directeur de l'enseignement élémentaire au Ministère de l'Instruction Publique, ont, à côté de la promotion des sciences qu'ils organisent, une dimension « éducatrice d'Etat » que ce contexte rend explicable, et d'où Dieu n'est pas exclu¹⁵⁰.

Comparant les situations italienne et française des années 1870 et 1880, J.-P. Viallet écrit : « *Les classes dirigeantes italiennes ne furent pas véritablement animées par la conviction – qui fut celle de Ferry et de nombreux républicains de sa génération – que l'école était un extraordinaire moyen d'émancipation ... On chercherait en vain dans les discours [de Coppino] la passion pour l'éducation qui anima J. Ferry et quelques autres.* »¹⁵¹ Il est indéniable que la bourgeoisie française, si elle ne fut pas, en matière laïcisatrice, historiquement plus pré-coce que l'italienne – c'est plutôt le contraire qui est vrai¹⁵² –, fut celle des deux qui à cette époque mena la laïcisation scolaire le plus loin. Mais à quoi faut-il attribuer ce fait ? A la timidité de l'une et à la forte conviction de l'autre, en somme à une sorte de *furia francese* pédagogique ? Ou aux conditions politiques spécifiques de chaque histoire nationale, qui firent l'une monarchiste et l'autre républicaine, à une époque où la République était encore pour la hiérarchie catholique des deux pays l'ennemi-né qu'il fallait abattre ? Cette question guidera l'analyse des pages qui suivent.

¹⁴⁹ *Op. cit.*, p. 60-261.

¹⁵⁰ Les « programmes Gabelli » de 1888 marquent, selon Romo FORCANA (« La scuola italiana e il positivismo », in Emilio R. PAPA, *Il positivismo e la cultura italiana*, Milan, F. Angeli, 1985, p. 225-349) le « triomphe » du positivisme pédagogique. Leurs axes principaux étaient l'acquisition d'une « méthode scientifique basée sur l'observation, la réflexion, l'expérimentation », mais aussi l'implantation d'une morale ainsi définie : « promouvoir l'acquisition d'habitudes et de comportements ayant comme valeurs cardinales l'ordre, la concorde, la tranquillité laborieuse, la patience, la précision, la gratitude, le respect, l'obéissance, la sincérité, la bienveillance, la dévotion envers Dieu » (p. 339). Peut-on mieux dessiner la figure idéale de l'homme du peuple pour les classes dominantes italiennes, croyantes ou non, de cette fin de XIXe siècle ?

¹⁵¹ J.-P. VIALLET, *op. cit.*, p. 1203 et 1205.

¹⁵² Les facultés d'Etat de théologie catholique sont abolies en Italie dès 1873, soit -douze ans avant la France ; les lycées publics italiens n'ont plus de personnels religieux depuis 1877 – les aumôniers d'Etat subsistent jusqu'en 1881 en France (et ne disparaissent ensuite que lentement) ; la religion est éliminée en Italie des matières obligatoires de l'enseignement primaire en 1877 également, soit cinq ans avant la France. On pourrait ajouter, s'agissant de laïcisation municipale des « écoles populaires », que Bologne, première ville à bannir entièrement l'enseignement religieux de ses écoles municipales au XIXe siècle, si on en croit les sources consultées, aurait laïcisé ses écoles élémentaires dès 1868, soit deux ans avant Lyon et Paris, et quelques années avant l'éphémère laïcisation de Birmingham évoquée plus haut.

